

Investissement Canada—Loi

Depuis un an, j'imagine que la quasi-totalité des demandes ont été approuvées et que très peu de restrictions ont été imposées aux entreprises qui se sont établies au Canada. La plupart n'ont même pas eu besoin de promettre de créer des emplois ou de faire de nouveaux investissements. Bon nombre des demandes approuvées portaient uniquement sur des acquisitions et n'influaient pas vraiment sur le nombre d'emplois disponibles ou sur la croissance de l'industrie au Canada. C'est ce qui se passait selon l'ancienne loi sur l'AEIE. La situation a très peu changé ces dernières années. Le projet de loi à l'étude n'exige pas non plus des investisseurs qu'ils fassent de nouveaux investissements et créent de nouveaux emplois.

Par rapport aux autres pays du monde, au Canada une proportion très élevée de notre économie appartient à des étrangers. Ce taux peut varier de 80 et 90 p. 100 dans les industries chimiques et pétrolières à 30 et 50 p. 100 dans l'industrie manufacturière, selon la façon dont on établit les catégories. En Suède, l'un des pays les plus industrialisés du monde, le taux de participation étrangère est passé d'un peu plus de 7 p. 100 à près de 7.5 p. 100. Cette hausse d'à peu près ½ p. 100 inquiétait tellement les Suédois que le Parlement a examiné et débattu la possibilité d'imposer des restrictions à l'investissement étranger en Suède. En effet, le taux de participation étrangère en Suède commençait à être très élevé puisqu'il dépassait 7.5 p. 100. Que les députés comparent ce chiffre au taux moyen de la participation étrangère au Canada, qui est probablement d'environ 50 p. 100. Les Canadiens reconnaissent que la propriété étrangère n'est pas à l'avantage de leur pays. Nous devrions donc prendre des mesures à cet égard et ne pas encourager les entreprises étrangères à investir davantage et à étendre encore plus leur mainmise sur notre économie et sur nos ressources.

● (1115)

Bon nombre de pays du monde ont mis bien du temps à s'extirper de ce que nous appelons du colonialisme politique, car, au niveau politique, ils étaient sous la coupe d'un pays étranger. Bon nombre de pays, et non seulement ceux du tiers monde, mais aussi des pays comme le nôtre, ont tenu à affirmer leur autonomie politique par rapport à d'autres pays. Nous nous sommes débarrassés du colonialisme politique, mais nous avons créé une nouvelle sorte de colonialisme qui pourrait être encore plus nocif. Je veux parler du colonialisme économique.

Si une part importante de l'économie tombe sous la domination d'entreprises étrangères, comme c'est le cas au Canada, ce pays risque de devenir colonialisé outre mesure. Il est donc très important, selon moi, que l'un des amendements qui seront acceptés par le Parlement vise à modifier l'objet du projet de loi.

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le projet de loi C-15 prévoit, à l'article 2, page 1, que les projets d'investissement faits au Canada par des non-Canadiens seront déclarés et examinés, en vue de s'assurer qu'ils contribueront à la croissance de l'économie et à la création d'emplois, et vise à encourager les investissements avantageux faits par des Canadiens dans leur pays. Or, notre parti craint que les investissements étrangers, qu'ils proviennent d'outre-mer ou des États-Unis, ne soient pas toujours avantageux pour nous dans quel que secteur que ce soit, celui de la technologie de pointe ou un autre.

Nous avons tous à l'esprit des exemples d'investissements américains bien accueillis ces trois ou quatre dernières années, malgré l'existence d'un mécanisme d'examen. Ainsi, dans le secteur des pâtes et papiers du nord de l'Ontario, nous avons pu encourager des sociétés étrangères à venir au Canada lancer de nouveaux produits qui ont profité à nos collectivités. Il y a un peu plus d'un an, à Sault-Sainte-Marie, la St. Mary's Paper Company a acquis Abitibi. Elle a investi chez nous des sommes considérables et lancé de nouveaux produits pour le plus grand bien des 400 ou 500 employés de l'usine ainsi que des travailleurs forestiers.

L'obstacle le plus facile à franchir en vue de cette prise de contrôle a certes été l'examen de l'Agence d'examen des investissements étrangers. Le plus difficile a été d'obtenir l'aide financière des deux plus hauts niveaux de gouvernement, qui ont fini par accorder les fonds voulus pour rénover l'usine, la moderniser et la remettre en état. Je ne vois pas à quoi rime la suppression de ce mécanisme. Il n'empêche pas les entreprises d'investir au Canada puisque de grosses sociétés américaines ont pris en charge certaines de nos usines, qu'elles ont exploitées pendant six mois ou un an, pour ensuite les fermer. Elles maintiennent ici le service des ventes, mais la fabrication se fait aux États-Unis. Un mécanisme d'examen s'impose au Canada comme mesure de protection. Ce projet de loi n'encourage pas beaucoup les Canadiens à investir chez eux. Il devrait mieux définir les avantages et imprimer une certaine orientation qui incite les Canadiens à faire des investissements avantageux chez nous.

● (1120)

Le premier ministre (M. Mulroney) a beaucoup d'entregent et sait parler en termes chaleureux de nos relations avec les États-Unis. Il y a à peine quelques semaines, il est allé faire des courbettes à Québec, à l'occasion de ses entretiens avec le président Reagan à propos des relations canado-américaines. Je suis persuadé que tous les Canadiens souhaitent entretenir des relations utiles, cordiales et favorables avec les États-Unis. Cependant, sitôt la conférence terminée, le président est rentré chez lui pour imposer des droits compensateurs de 5.3c. la livre sur les porcs, la viande et les produits de porc que le Canada exporte aux États-Unis. Cette mesure a tout de suite fait baisser le prix du porc d'environ \$12, aggravant encore la situation dans ce secteur de notre agriculture.

La viande rouge, bœuf ou porc, a toujours été le secteur le plus désavantagé. Le premier ministre est passé maître dans l'art de prononcer à grands frais des discours creux devant les caméras de télévision, que ce soit à Ottawa, à Regina ou à Québec. Il voudrait aussi en faire à Londres ces jours-ci mais, malheureusement, la reine et le gouvernement britannique s'y opposent. A quoi bon ces conférences et ces apparitions bien orchestrées à la télévision si elles ne débouchent sur rien et ne s'attaquent pas aux vrais problèmes qui existent entre nos deux pays? Comme spectacles de télévision, nous avons déjà ceux de Las Vegas et de Hollywood, mais il nous faut un premier ministre qui soit capable, lorsqu'il discute avec le président des États-Unis, de régler les problèmes d'ordre pratique qu'éprouvent les travailleurs, les agriculteurs et les investisseurs canadiens.